



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

lutte contre le terrorisme

Question écrite n° 62823

Texte de la question

Mme Geneviève Levy attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur l'inscription du Hezbollah sur la liste européenne des organisations terroristes. Il y a vingt ans, Paris avait été la cible d'attentats faisant plus de treize morts et toutes les pistes remontaient au Hezbollah. Aujourd'hui, des menaces de mort à l'encontre du Président de l'Autorité palestinienne ont été proférées par cette organisation qui refuse la relance du processus de paix entre Israël et la Palestine. Le chef du Hezbollah, Abou Mazen, clame d'ailleurs être à la tête d'une organisation terroriste qui a pour objectif d'empêcher la stabilité régionale. L'Europe, et la France plus particulièrement, ont fait le choix d'être des partenaires actifs du processus de paix. Il suffit pour cela de rappeler la résolution adoptée par le Parlement européen le 10 mars 2005. Cependant, l'absence du Hezbollah sur la liste européenne des organisations terroristes amoindrit la réalité de leur volonté d'oeuvrer efficacement pour la paix, voire légitimise des actes tels que les menaces de mort. Il ne suffit pas de condamner les actes terroristes lors de déplacements officiels, d'assurer d'un soutien sans faille les dirigeants israéliens et palestiniens dans leurs efforts de paix, et si l'ennemi le plus dangereux pour l'aboutissement du processus de paix n'est pas condamné par des actes officiels. Aussi, elle serait heureuse de connaître les orientations choisies dans ce domaine afin que le Hezbollah soit inscrit sur la liste communautaire des organisations terroristes.

Texte de la réponse

L'Union européenne comme la France continuent de faire pression sur le Hezbollah afin que celui-ci cesse ses opérations militaires contre Israël. La question de l'inscription du Hezbollah sur la liste européenne des organisations terroristes a été et reste posée. La France n'y est pas, à ce stade, favorable. Le Hezbollah, qui mène des opérations militaires que nous condamnons, est également une organisation politique et sociale représentée au Parlement libanais. Principal représentant de la communauté chiite, la plus nombreuse du pays, il joue un rôle important, à l'image de son chef, M. Hassan Nasrallah, dans la situation politique fragile que connaît le Liban actuellement et qui nécessite, comme le reconnaissent plusieurs acteurs clés de la communauté internationale sur cette question, une grande prudence.

Données clés

Auteur : [Mme Geneviève Levy](#)

Circonscription : Var (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 62823

Rubrique : Politiques communautaires

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 12 avril 2005, page 3595

Réponse publiée le : 7 juin 2005, page 5771